

Bureau d'études, vous avez dit « bureau d'études » ?

Les ONG sont souvent les acteurs les plus connus en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement. Pourtant seulement 1 à 2% de l'Aide Publique au Développement française transite chaque année par de subventions aux ONG.¹ Le reste de l'APD est soit mis en œuvre par les acteurs institutionnels eux-mêmes, soit mis en œuvre à travers des prestations, le plus souvent réalisées par des bureaux d'études.

Les bureaux d'études sont des prestataires privés à but lucratif qui peuvent intervenir dans les différentes phases d'un projet de développement financé par une institution publique (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Agence Française de Développement, mais aussi Union Européenne, Banque Mondiale...).

Comment ça marche ?

Lorsqu'une institution, par exemple l'AFD, décide de lancer une étude de faisabilité, la mise en œuvre ou l'évaluation d'un projet, elle peut faire appel à un prestataire, en respectant le code des marchés publics, c'est-à-dire le plus souvent à travers un appel d'offres.

Le rôle du bureau d'étude est alors de proposer :

- les experts qu'il compte mobiliser pour cette mission
- et une offre méthodologique pour réaliser la commande.

Les experts peuvent être des salariés permanents du bureau d'étude ou des experts indépendants auquel le bureau d'étude fait ponctuellement appel en fonction des missions.

L'institution qui a lancé l'appel d'offres et le bénéficiaire choisiront la proposition qui leur semble la plus adaptée à la demande parmi les différents bureaux d'études ou ONG qui se seront proposés.

Type de métier :

L'une des tâches principale dans un bureau d'étude est la rédaction des offres et la recherche des experts compétents pour réaliser la mission. En dehors de cette activité, le travail consiste à coordonner les missions réalisées par le bureau d'études : coordination et suivi du travail des experts, rédaction des rapports pour les institutions, gestion administrative et financière. En fonction de leur domaine d'expertise et de leur ancienneté, les experts du bureau d'étude peuvent être associés à certains projets.

Profil recherché :

Des jeunes spécialisés dans un domaine tel que l'économie, l'environnement l'ingénierie dans les secteurs des transports, de l'eau,...

Des gestionnaires (gestion humaine et financière).

Pour les experts plus âgés un profil de commercial avec un bon carnet d'adresse sera particulièrement recherché !

Exemple de bureaux d'études : les bureaux peuvent être de taille très variable. Certains bureaux d'études n'interviennent qu'à l'international, d'autres interviennent également en France, certains sont généralistes, d'autres spécialisés.

Les bureaux sont souvent spécialisés sur certaines thématiques : urbanisme, infrastructures, appui institutionnel, agriculture...

Exemple de bureaux d'études : BCEOM, BDPA, SOFRECO, Louis Berger, ACT Consultant, RCT...

Une liste des opérateurs français² est consultable sur le site de France Coopération Internationale (FCI) : www.fci.gouv.fr, rubrique « liens utiles », « répertoire des opérateurs ».

Le site d'EuropeAid répertorie l'ensemble des contrats obtenus sur des financements EuropeAid en 2007 et 2008 : <http://ec.europa.eu/europeaid/work/funding/beneficiaries>. Consultez cette liste pour identifier les opérateurs français travaillant sur des financements EuropeAid.

Voir la liste des opérateurs français ayant réalisé des prestations de service pour EuropeAid en 2007-2008 : [Téléchargez la liste](#)

¹ 1,08% en 2004 et 1,18% en 2005, *Estimation de la part de l'Aide Publique au développement française transitant par les ONG françaises en 2004 et 2005*, Coordination Sud, <http://www.coordinationsud.org/spip.php?article2987>

² Avertissement : cette base de données est non exhaustive et regroupe l'ensemble de structures françaises relevées sur les shortlist des bailleurs de fonds (essentiellement UE et Banque mondiale) qu'il s'agisse d'acteurs privés, publics, ou d'ONG.